

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 07902
Numéro SIREN : 810 813 006
Nom ou dénomination : 4BLAUR

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 128989

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 08-11-2019

N° DE DEPOT : 2019R128989

N° GESTION : 2015B07902

N° SIREN : 810813006

DENOMINATION : 4BLAUR

ADRESSE : 50 avenue de Saint Mandé et 62 boulevard de Picpus 75012 Paris

DATE D'ACTE : 26-09-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement(s) de gérant(s)

4BLAUR

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 10.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 50 AVENUE DE SAINT-MANDE et 62 BOULEVARD DE PICPUS

75012 PARIS

RCS 810 813 006 PARIS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Le 26 septembre 2019, les associés de la société se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

-AC BASOL, Propriétaire de	320 parts
-MANIVALI Propriétaire de	320 parts
-BAYSOL, Propriétaire de	360 parts

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL	1.000 parts

Les associés présents, représentant la totalité des parts sociales, reconnaissent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour de la présente réunion ; ils déclarent en outre que l'Assemblée a été régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Aytas BASOL, gérant.

Le Gérant déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prescrits ont été communiqués ou tenus à la disposition de tous les intéressés dans les délais impartis préalablement à la présente réunion, ce qui est reconnu exact par chacun des membres de l'assemblée.

Le Gérant donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant:

AB 3C R
AB AB

ORDRE DU JOUR

- Démission du Gérant et nomination d'un nouveau Gérant;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le gérant donne la parole aux Associés qui ont des observations à formuler ou des explications à demander.

Après échange de diverses explications et personne ne demandant plus la parole, le gérant met aux voix la résolution suivante présentée par la Gérance conformément à l'ordre du jour de l'assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

Constatant la démission de Monsieur Aytas BASOL de ses fonctions de gérant, l'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement :

Madame Cémaféri BASOL, née le 10 octobre 1982 à Saint Quentin (Aisne), demeurant 18 avenue Walwein à Montreuil (93100),

Et ce, pour une durée illimitée étant précisé que cette nomination prendra effet le jour de la date de mutation de la licence débits de boissons 4^{ème} catégorie au nom du nouveau Gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités requises en conséquence des résolutions qui viennent d'être prises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Pour AC BASOL
Ayhan BASOL



Pour MANIVALI
Patrick LAUR



Pour BAYSOL
Aydugan BASOL



L'ancien Gérant
Aytas BASOL



Le nouveau gérant
Cémaféri BASOL

